

La Valette du Var le 25 Septembre 2024,

## CHALLENGES VAROIS 2025

### REGLEMENTS SPORTIFS

Cette compétition est ouverte à tous les clubs du Comité Départemental du Var, disposés à respecter les 3 principes de ces Challenges :

- accueil chaleureux
- rencontres conviviales
- Restauration, même si la gérance est inexistante / Tea time en fin de rencontre

Organisation générale :

Les rencontres sont programmées en semaine, tous les 15 jours, hors vacances scolaires.

Les équipes sont intégrées dans des poules, puis dans des tableaux finaux.

Journée de clôture mi-juin, avec remise des prix et déjeuner pris en commun.

Les Règlements Sportifs ont été allégés de façon à permettre une grande souplesse pour les clubs, quels que soient leurs effectifs.

#### I. Composition des équipes

- Un club peut inscrire plusieurs équipes dans un même challenge.
- Un joueur, une joueuse, peuvent être inscrit(e)s dans plusieurs challenges (jour différent)
- Une entente entre clubs est possible : une équipe peut être constituée de joueurs issus de clubs différents. La dénomination de l'équipe est déterminée en fonction du lieu où l'équipe joue le plus souvent.

#### II. Liste nominative

Chaque équipe doit être constituée d'un nombre minimum de joueurs issus du même club ou d'un club différent, nécessaires pour disputer la rencontre :

- 3 joueuses pour le Challenge Revol
- 3 joueurs pour les Challenges Rey, Carreras
- 1 couple pour le Challenge Chagneau
- 3 joueuses, 3 joueurs pour le Challenge Pierson.

Ces joueurs dits « brûlés » serviront uniquement à la pesée des équipes afin de hiérarchiser celles-ci et d'homogénéiser les poules.

Ils ne pourront pas être inscrits comme brûlés dans une autre équipe du même challenge, mais pourront l'être dans un challenge différent.

Dès la publication des poules, la notion de brûlé devient obsolète. Seul le classement des joueurs importe désormais. Attention à bien trier vos joueurs de même classement !

Nombre maximal de joueurs sur la liste nominative : 10

### III. Joueurs suppléants, hors liste nominative

- Chaque équipe peut faire intervenir plusieurs suppléants dans une rencontre. Ils peuvent être inscrits ou non sur la liste nominative mais doivent impérativement avoir été licenciés la veille de la rencontre.
- Le classement actualisé d'un joueur suppléant doit être égal ou moins bon que celui du **3ème joueur** de l'équipe convoitée.
- Un joueur peut être suppléant dans une autre équipe du même challenge ou d'un challenge différent si son classement le lui permet.
- Un joueur peut donc jouer dans plusieurs équipes du même challenge et faire des matchs allers-retours entre les différentes équipes de son club.

### IV. Composition des équipes

- Ces challenges se déroulant tout au long de la saison sportive, dès qu'un nouveau classement paraîtra, il devra être appliqué immédiatement pour la rencontre suivante.
- Le classement de tous les joueurs est **actualisé à chaque publication du classement mensuel**.
- Ces challenges sont réservés à tous les licenciés varois, sans limite de classement.
- Une harmonisation des divisions sera faite en fonction du poids des équipes. Création d'une division « Excellence » qui accueillera les meilleures équipes.

### V. Rencontres

- Toutes les rubriques suivantes sont détaillées dans le tableau général

Jour / Horaire / Format de jeu / Ordre des parties / Reports / Particularités de chaque challenge / Tarif

- Un joueur ne peut pas disputer 2 rencontres le même jour.
- De même, il ne peut pas jouer 2 rencontres d'un même challenge pour 2 équipes de son club, lorsque ces 2 équipes jouent avec le même numéro de journée, lors des reports notamment. La date qui sert de référence est celle du calendrier joint.

\*\*\*\*\* En cas de pluie, vent tempétueux, le principe est le suivant : \*\*\*\*\*

- L'équipe ne s'est pas déplacée : entente éventuelle pour trouver un autre jour de la semaine, sinon journée de report prévue la semaine « off ».
- L'équipe s'est déplacée, remise des fiches de composition d'équipe au juge arbitre, mais la rencontre ne peut se terminer, report sur les installations du club visiteur, entente éventuelle pour trouver un autre jour de la semaine, sinon journée de report prévue la semaine « off ».
- L'équipe s'est déplacée, la rencontre ne peut se jouer, la décision du report est prise avant la remise des fiches de composition d'équipe au juge arbitre, report sur les installations du même club d'accueil, entente éventuelle pour trouver un autre jour de la semaine, sinon journée de report prévue la semaine « off ».



**LA JOUEUSE ET LE JOUEUR QUI PARTICIPENT AU SIMPLE 1, NE PRENDRONT PAS PART AU DOUBLE. CONCERNANT LE CHALLENGE 125 MIXTE, LES JOUEURS DE DOUBLE MESSIEURS NE PRENNENT PAS PART AU DOUBLE MIXTE.**

Rappel : le juge arbitre peut être joueur et / ou capitaine.

La feuille de match doit être saisie dès la fin de la rencontre par le juge arbitre. En cas de report, ce dernier doit être également renseigné immédiatement dans l'application TEN'UP,

DANS LE CAS DUNE RENCONTRE NON TERMINEE, VICTOIRE NON ACQUISE, LA PERSONNE QUI FERA LA SAISIE SUR TEN'UP DOIT DECOCHER LES MATCHES NON JOUES OU SUSPENDUS, ET ENSUITE INDIQUER LA DATE DU REPORT.

#### **VI. Licences et documents à présenter**

- Le statut du joueur suppléant doit être vérifié par les capitaines ou JAE, à savoir : ND, NEQ, HORS CATEGORIE D'AGE, LICENCE PRISE LE JOUR MEME DE LA RENCONTRE LE JOUEUR NE POURRA PAS PRENDRE PART A CETTE RENCONTRE.
- Attestation de licence pour les suppléants, la liste exhaustive des équipes, pièce d'identité.

**VII. Calendrier prévisionnel en fonction du nombre d'équipes par Challenge**  
**Les rencontres se joueront une semaine sur deux hors vacances scolaires**

<b>Challenge R. REVOL 100 Dames 2SD 1DD</b>	<b>Challenge R. CHAGNEAU 110 Mixte 1SD 1SM 1DX</b>	<b>Challenge G. REY 120 Messieurs 3SM 1DM</b>	<b>Challenge F. PIERSON 125 Mixte 1DM 1DX</b>	<b>Challenge JL. CARRERAS 140 Messieurs 2S 1DM</b>
<b>Lundi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b>
04-nov-24	22-nov-24	14-nov-24	19-nov-24	07-nov-24
18-nov-24	6 déc 2024	28-nov-24	17 déc 2024	21-nov-24
2 déc 2024	17-janv-25	12 déc 2024	14-janv-25	5 déc 2024
16 déc 2024	31-janv-25	09-janv-25	4 fév 2025	19 déc 2024
06-janv-25	28 fév 2025	23-janv-25	11-mars-25	16-janv-25
20-janv-25	21-mars-25	6 fév 2025	01-avr-25	30-janv-25
3 fév 2025	04-avr-25	13-mars-25	29-avr-25	27 fév 2025
24 fév 2025	25-avr-25	28-mars-25	13-mai-25	20-mars-25
17-mars-25	16-mai-25	24-avr-25	27-mai-25	03-avr-25
31-mars-25		22-mai-25		15-mai-25
28-avr-25		12-juin-25		05-juin-25
12-mai-25				
Finales semaine du 16 juin	Finales semaine du 16 juin	Finales semaine du 16 juin	Finales semaine du 16 juin	Finales semaine du 16 juin

Chantal FESSELET  
Présidente de la Commission S+